

Cotisation Apia-Senior – 2017-10

Membre affilié (*minimum 24 mois*)

€ 1,5 par mois soit **€ 36** pour 24 mois.

Elle peut (*éventuellement*) être payée en 2 fois (*2 mois consécutifs*).

Que représente € 36 en 24 mois :

l'espoir d'obtenir au moins 4 hs de prestations (à € 9) ...en 24 mois grâce à l'annonce sur notre site.

L'Apia ne garantit rien → mais quel membre n'obtiendra pas cela au minimum !

La cotisation donne le droit de figurer sur notre site web (www.apia.be) durant la période couverte par la cotisation.

C'est par la consultation du site, que les demandeurs choisissent les aides-seniors ou gardes-malades.

***Le site de l'Apia est le plus visité dans notre secteur. Plus de 2.500 visites par mois** (statistique officiel sept- 2017)*

Si vous souhaitez devenir membre, il suffit de nous demander le formulaire à compléter.

par mail : info@apia.be ou par SMS au **0472-77.88.37**